

Baromètre de la prévoyance 2024: les réformes, moteur des connaissances

- **Le degré de connaissances de la population suisse en matière de prévoyance est en hausse, mais reste faible**
- **Les 18 à 30 ans sont nettement plus nombreux à posséder un pilier 3a**
- **La hausse du coût de la vie a favorisé l'acceptation de la 13^e rente AVS**
- **La population suisse est divisé quant au financement de la 13^e rente AVS**

Saint-Gall, le 26 septembre 2024. Le Baromètre de la prévoyance Raiffeisen 2024 présente pour la septième fois consécutive une image d'actualité et représentative de l'opinion de la population suisse en matière de prévoyance vieillesse. Par rapport au premier sondage de 2018, le Baromètre est passé de 587 à 660 points sur 1'000. Sa valeur se compose des indicateurs Engagement, Connaissances, Confiance ainsi que de chiffres clés économiques relatifs au système de prévoyance suisse. Par rapport à l'an dernier, les quatre indicateurs ont tous contribué à la hausse positive de 46 points au total. La valeur qui a le plus augmenté est la confiance. La réforme AVS 21, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, ainsi que les perspectives d'une 13^e rente AVS à partir de 2026 ont notamment renforcé la confiance des personnes âgées en l'AVS. S'agissant de la thématique principale abordée dans l'étude cette année, «Initiative populaire: «13^e rente AVS», la question de la variante de financement préférée révèle que l'opinion de la population suisse est contrastée.

Les connaissances sur la prévoyance encore trop peu étoffées

Par rapport aux années 2018 à 2022, les personnes âgées de 18 à 65 ans sont significativement plus nombreuses à estimer que leurs connaissances en matière de prévoyance sont supérieures à la moyenne. Depuis 2022, ce chiffre est passé de 15% à 20% actuellement. Dans le sondage actuel, les hommes (25%) estiment plus souvent que les femmes (15%) avoir des connaissances en prévoyance supérieures à la moyenne. Il existe également des différences entre les régions linguistiques. En Suisse romande, 13% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir d'assez bonnes connaissances sur la prévoyance, contre 11% au Tessin. En Suisse alémanique, elles étaient nettement moins nombreuses (7%). En comparant les âges, on remarque que les 18 à 30 ans se préoccupent nettement plus de leur prévoyance qu'il y a un an en arrière. Cependant, par rapport aux personnes plus âgées, ce groupe d'âge a beaucoup moins confiance dans les 1^{er} et 2^e piliers du système de prévoyance. En revanche, une personne sur deux âgée de 18 à 30 ans a une confiance très élevée ou élevée dans le 3^e pilier. Ainsi, 61% des répondants de cette classe d'âge possèdent aujourd'hui un pilier 3a. Lors du sondage réalisé il y a un an, ce taux était de 54%. Roland Altwegg, responsable Produits & Investment Services et membre de la Direction de Raiffeisen Suisse: «Les votations sur les projets de réforme de la prévoyance vieillesse, l'introduction de la réforme AVS 21 et la médiatisation qui en a résulté ont certainement contribué à ce que la population suisse s'intéresse de plus près à la prévoyance vieillesse». Les résultats de cette année le montrent également: plus de personnes que l'an dernier ont pris contact avec leur caisse de compensation AVS et demandé des informations. La part des personnes qui ne se préoccupent pas du tout de leur prévoyance vieillesse est passée de 17% l'an dernier à 14% actuellement. Néanmoins, avec 369 points, les

connaissances sur la prévoyance restent le plus faible de tous les indicateurs du Baromètre de la prévoyance de cette année.

L'inflation marque une grande acceptation de la 13^e rente AVS

Pour 68% des personnes qui ont glissé un «oui» dans l'urne lors de la votation sur la 13^e rente AVS en mars dernier, l'augmentation disproportionnée du coût de la vie, comme les loyers, les primes d'assurance-maladie, l'électricité et les denrées alimentaires, a été une raison de leur vote. La moitié des partisans estimaient que la rente AVS ne répondait plus au mandat légal qui est de couvrir les besoins vitaux et un peu plus d'un tiers (36%) ont été incités à accepter l'initiative par l'argument selon lequel celle-ci soutenait particulièrement les femmes. «Beaucoup de gens ne semblent pas être conscients du fait que les rentes AVS sont adaptées tous les deux ans à l'évolution des salaires et des prix. La prochaine adaptation sera de 2,9% pour le 1^{er} janvier 2025», explique Jürg Portmann, co-directeur de l'Institut Risk & Insurance à la ZHAW School of Management and Law. Près d'un quart (23%) a fait référence à la position souvent entendue avant la votation, selon laquelle l'AVS est suffisamment bien financée pour augmenter les versements.

Désaccord sur le financement de la 13^e rente AVS

La question de savoir qui serait gagnant et qui serait perdant en cas de rente de vieillesse AVS supplémentaire a également fait l'objet de discussions animées. 37% des personnes interrogées estiment que la 13^e rente AVS leur profitera financièrement. 29% estiment que l'initiative sera un poids financier pour elles. On constate à cet égard de grandes différences entre les classes d'âge. Près de la moitié (49%) des 18 à 30 ans s'attendent à devoir mettre la main à la poche. En revanche, chez les plus de 50 ans, la majorité pense être gagnante financièrement. 31% des personnes interrogées estiment qu'il n'y a pas de besoin de financement supplémentaire. Les avis sont partagés sur la question de la variante de financement. 35% des personnes interrogées sont favorables à une augmentation combinée des cotisations salariales et de la taxe sur la valeur ajoutée. Seulement 19% se prononcent en faveur d'une simple augmentation des cotisations salariales. 35% des personnes interrogées rejettent les deux variantes. L'option «taxe sur la valeur ajoutée uniquement» n'était pas encore une variante portée par le Conseil fédéral pendant la période de sondage. Il a décidé début août, après la fin de la période de consultation, que la rente de vieillesse supplémentaire doit être exclusivement financée par un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée. «La solution actuellement proposée par le Conseil fédéral semble donc plutôt aller dans le sens de la population suisse», explique Tashi Gumbatshang, responsable du Centre de compétences en gestion patrimoniale et en prévoyance chez Raiffeisen Suisse.

A propos du Baromètre de la prévoyance

Le Baromètre de la prévoyance repose sur un sondage en ligne réalisé avec Quantilope du 11 au 24 avril 2024 auprès de 1'000 personnes, âgées de 18 à 65 ans, et sur l'analyse de données économiques. Pour la troisième fois, des personnes âgées de 66 à 79 ans ont également été interrogées. Ces données n'ont toutefois pas été intégrées dans le Baromètre, mais ont servi de complément et ont notamment été prises en compte dans l'évaluation des questions sur la 13^e rente AVS. L'étude est représentative de la population utilisant internet dans toutes les régions de Suisse et se veut un état des lieux de la prévoyance vieillesse financière dans notre pays. Le Baromètre de la prévoyance a été publié pour la première fois en 2018 et est publié chaque année pour acquérir en permanence de nouvelles connaissances dans la prévoyance. Alors que Raiffeisen apporte la perspective de l'entrepreneur et du consommateur dans l'élaboration du Baromètre de la prévoyance, la ZHAW School of Management and Law couvre la partie scientifique.

Renseignements: Service de presse de Raiffeisen Suisse
021 612 51 11, presse@raiffeisen.ch

Raiffeisen: deuxième groupe bancaire de Suisse

Raiffeisen est le deuxième groupe bancaire sur le marché domestique et la banque retail suisse la plus proche de sa clientèle. Elle compte plus de 2 millions de sociétaires et 3,71 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent sur 779 sites répartis dans toute la Suisse. Les 218 Banques Raiffeisen, juridiquement indépendantes et organisées en coopératives, sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative, qui assure la fonction de gestion stratégique et de surveillance de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux sociétés du Groupe, à ses coopérations et à ses participations, le Groupe Raiffeisen propose aux particuliers et aux entreprises une offre complète de services et de produits. Au 30 juin 2024, le Groupe Raiffeisen gérait des actifs à hauteur de 258 milliards de francs, et quelque 227 milliards de francs de prêts et crédits à la clientèle. Sa part du marché hypothécaire national est de 17,9%. Quant au total du bilan, il s'élève à 302 milliards de francs.

ZHAW School of Management and Law: une haute école d'économie de premier plan

La Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) compte plus de 13'000 étudiantes et étudiants et près de 3'000 collaboratrices et collaborateurs, ce qui en fait la plus grande haute école spécialisée pluridisciplinaire en Suisse. La ZHAW School of Management and Law (SML) est l'une des principales hautes écoles de commerce de Suisse. Elle propose des filières Bachelor et Master de renommée internationale ainsi que des programmes de doctorat en coopération, de nombreuses offres de perfectionnement bien établies, orientées sur les besoins, ainsi que des projets de recherche et de développement innovants. C'est la seule haute école spécialisée suisse à figurer dans le classement très prisé du journal économique «Financial Times»: elle compte parmi les 90 meilleures écoles de commerce européennes et propose l'un des 90 meilleurs programmes de Master en gestion au monde.

Se désabonner des communiqués de presse:

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués, veuillez écrire à presse@raiffeisen.ch.